

Programme de la formation « *Des enjeux aux fonctions et responsabilités des administrateur·trice·s : comment dynamiser sa gouvernance ?* »

Dates : 26 et 27 novembre 2025
Horaires : 9h30 – 17h30
Lieu : 14 passage Dubail, 75010, Paris

Intervenants :

Objectifs de la formation :

- Repérer le positionnement et les pratiques de son association dans le paysage associatif et de la Solidarité Internationale
- Prendre conscience des responsabilités légales et des enjeux de démocratie liés au fonctionnement des instances dirigeantes.
- Apprendre à utiliser ou faire évoluer les textes et instances de son association comme levier de fonctionnement démocratique.
- Prendre connaissance des obligations et outils juridiques en tant qu'employeur et avoir une réflexion sur les spécificités de l'engagement associatif.

JOUR 1		
9h30 – 9h45	Ouverture de la formation • Présentation de Coordination SUD, définition des règles de la formation • Présentation du formateur, des objectifs et du déroulé de la formation • Présentation des participant·e·s et de leurs attentes	
9h45 – 10h50	Panorama des enjeux du secteur et de la gouvernance • Principes fondamentaux de la loi 1901 (gestion désintéressée, instances, démocratie) • Connaître et interpréter le sens du projet associatif • Enjeux généraux de la Solidarité Internationale (ODD pour 2030, politique française et européenne de développement...) et approches du secteur (urgence/développement, non-ingérence et neutralité, conceptions du don, logiques partenariales, politique française et européenne du développement...)	Apports théoriques
Pause		
11h00 – 13h00	• Enjeux actuels du secteur : inclusion et approche Genre, « de la localisation à la décolonisation de l'aide », structurations en réseau/fusions, dégradation des conditions de sécurité des travailleurs humanitaires, prise en compte de l'impact environnementale des projets, évolution des formes de dons...) • Le concept de gouvernance. Les différents modèles (enquête CPCA/CNAM) • Outil d'auto-diagnostic de gouvernance	Quizz, débat Test auto-diagnostique
Déjeuner		

14h00 – 15h15	Responsabilités et fonctionnement des instances dirigeantes • Organes dirigeants (CA, AG...) et textes de référence (projet associatif, statuts...) • Responsabilités civile et pénale et responsabilité morale • Droits et devoirs de chaque membre du CA et du bureau – charte de l'administrateur·rice	Apports théoriques Travail individuel/en groupe sur l'organigramme associatif
Pause		
15h30 – 16h45	• La délégation de pouvoirs : outils et limites • Démocratie et équilibre des pouvoirs : place des différents acteurs dans les instances	Etude de cas, travaux de groupes, échanges entre pairs
16h45 – 17h30	Synthèse de la journée, bilan de questions	Questions-réponses

JOUR 2		
9h30–9h45	Revue des apprentissages de la veille et introduction de la journée	
9h45–11h30	Les différents types d'instance et textes de référence • Enjeux démocratiques des textes de références (statuts, règlement intérieur, chartes...) et instances dirigeantes classiques (CA, bureau, AG...) et innovantes (comité éthique, conseil scientifique, comité des donateurs...)	Etude de cas
Pause		
11h – 13h	• Focus sur le couple président·e/directeur·trice • Le renouvellement du CA, un enjeu majeur : pourquoi et comment le renouveler OSI	Etude de cas Débat
Déjeuner		
14h – 15h15	Penser la gestion des ressources humaines en termes de parcours, au service d'un projet • Fondamentaux du droit du travail et jurisprudence associative • Du recrutement au départ : prendre en compte la spécificité des différents statuts d'acteurs intervenant dans les associations (salarié·e-s, bénévoles, volontaires...) et favoriser l'engagement des bénévoles.	Apports théoriques
Pause		
15h30 – 16h45	• La relation bénévoles/salarié·e-s • Outils de prévention des dysfonctionnements et des conflits	Etude de cas Travaux pratiques
16h45 – 17h30	Synthèse de la journée, questionnaire d'évaluation des acquis, questionnaire d'évaluation de la formation, bilan à chaud	Questions-réponses, échanges entre pairs

L'animation des différents modules repose sur des méthodes pédagogiques variées permettant d'alterner entre acquisitions de savoirs théoriques et mises en pratique des connaissances acquises :

- Sessions d'apports théoriques
- Exercices pédagogiques et travaux de groupe
- Temps individuels de travail et de réflexion
- Cas pratiques, basés sur les données réelles de son association et des outils Excel directement opérationnels
- Discussions/débats/échanges d'expériences (temps collectifs)